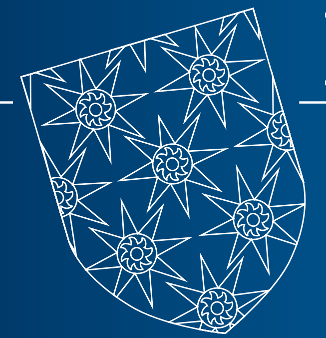
MENSUEL MUNICIPAL I N°106 I janvier 2015



Le journal de Saint-Ouen SUR-SEINE

Bonne année 2015



RÉNOVATION URBAINE : UNE BONNE NOUVELLE POUR NOTRE VILLE

▸p.5 à 7



LA CAVE GARIBALDI SE DIVERSIFIE

▸p.14



SUPPLÉMENT SORTIR

en pages centrales



www.saint-ouen.fr



CULTURE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE

SAINT-OUEN INSOLITE



PHOTOGRAPHIES DE PATRICK XIMENES

11 FÉVRIER > 17 MAI 2015

ENTRÉE LIBRE

ESPACE MARITON
10, rue Mariton - 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
01 49 48 95 25 - Métro Garibaldi



Mairie de
Saint-Ouen-sur-Seine

Bonne année 2015

Sommaire

Édito

CHÈRES AUDONIENNES, CHERS AUDONIENS



WILLIAM DELANNOY
Maire

Difficile dans le contexte actuel de ne pas évoquer les événements dramatiques qui ont secoué notre pays en ce début d'année.
Je tiens à remercier très sincèrement les Audoniens qui ont montré, une fois de plus, leur formidable capacité à se mobiliser pour les causes justes.
Je ne peux m'empêcher de regretter que, sur notre ville, l'unité des formations politiques n'ait pas été aussi exemplaire que sur le plan national, en particulier de la part de ceux, si prompts à donner des leçons de morale, mais qui cependant ont préféré organiser un départ différé pour la marche républicaine, plutôt que de s'associer à celui initié par le maire…
J'ai tenu d'ailleurs à faire une mise au point à la fin de ce journal sur une fausse polémique concernant les Restos du cœur, et je fais le vœu, en ce mois de janvier, que l'unité puisse prévaloir tout au long de l'année sur les sujets ayant trait à la solidarité humaine, qui me tient tant à cœur.
Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que j'ai obtenu que deux de nos quartiers soient retenus dans le cadre du nouveau plan de rénovation urbaine annoncé par le gouvernement et soutenu par Bruno Leroux, actuel député de la circonscription. Il s'agit des quartiers Vieux-Saint-Ouen et Cordon-Lamotte-Taupin. C'est une façon très positive de mettre en perspective la transformation profonde de notre commune que j'ai souhaité amorcer dès mon arrivée.
Les projets de cette ampleur vont bénéficier en effet à toute la ville, pour la plus grande fierté, je l'espère, des Audoniens.
Je vous souhaite à tous une excellente année 2015 et me permets de vous annoncer que la suppression de la cérémonie des vœux du maire aux habitants a permis de démarrer l'année avec une économie de 250 000 euros.
Donner l'exemple d'une gestion maîtrisée, dans la période de difficultés financières que traverse notre ville, me paraît essentiel.

Pour me contacter, vous pouvez envoyer un message par mail à l'adresse suivante : contacterlemaire@mairie-saint-ouen.fr





6 rue Diderot 93406 Saint-Ouen Cedex tél. : 01 49 45 67 89 fax : 01 49 45 77 08 courriel : lejournal@mairie-saint-ouen.fr web : www.saint-ouen.fr
Directeur de la publication : William Delannoy. Directrice de la communication et Rédactrice en chef : Joana Faucher. Rédacteur en chef adjoint : El Coletas. Secrétaire de rédaction : Pierre Desirat. Rédaction : Jacqueline Martinez, Isabelle Terrassier. A participé à ce numéro : Grégoire Remund. Photographes : Jérôme Panconi, Pascal Raynaud. Maquette : Aymeric Guillemain, Joëlle Grumbach-Bry. Impression : SB Graphic. Publicité : Bertrand Meesemaecker 01 49 45 68 73. Ce numéro a été imprimé sur papier recyclé à 26 700 exemplaires. Prochain numéro en février 2015.

Le journal de Saint-Ouen SUR-SEINE



Mon voisin des Docks a contribué au choix des noms pour les prochains équipements publics des Docks : gymnase, crèche et école notamment.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Trois futurs bâtiments des Docks dénommés par les habitants !

Courant 2015, le quartier des Docks accueillera une crèche, une école et un gymnase. Le maire, William Delannoy, a proposé à l'association Mon voisin des Docks d'organiser une concertation avec les futurs habitants pour le choix de leur dénomination.

Mon voisin des Docks est à la fois un site internet et une association de quartier. Constituée d'Audoniens pour la plupart, futurs habitants des Docks, l'association privilégie le Web pour communiquer avec ses membres. C'est donc très naturellement qu'elle s'est appuyée sur son blog pour organiser la consultation et le vote en ligne afin de déterminer le nom des futurs bâtiments.

« Tout est parti d'une réunion avec le maire. C'est lui qui nous a proposé cette concertation et, bien sûr, nous avons tout de suite été séduits. Ce qui nous plaisait vraiment, c'était cet aspect de démocratie participative », explique Raoul Seigneur, président de l'association.

Et le gagnant est…

Cette démarche citoyenne s'est déroulée en deux étapes, entre octobre et novembre 2014. Dans un premier temps, les blogueurs ont été invités à proposer des noms de façon spontanée ; dans un second temps, ils ont voté pour celui qu'ils préféraient. C'est ainsi que la crèche « Les Galopins », l'école « Le Petit Prince » et le gymnase du « Grand Parc » ont recueilli une large majorité des votes exprimés.

Pour que ces noms soient définitivement retenus, une délibération a été présentée au conseil municipal du 15 décembre dernier. Elle a été adoptée à la majorité absolue par 33 voix pour, les 10 élus d'opposition n'ayant pas souhaité prendre part au vote. Comprenne qui pourra…

EN SAVOIR PLUS

http://monvoisindesdocks.fr/news.php

CENTRE NAUTIQUE

Piscine et handicap, c'est possible !

Trop peu de personnes le savent : la piscine est accessible aux personnes en situation de handicap moteur, qui peuvent s'y rendre en toute autonomie pendant les heures d'ouverture. Tout a été repensé pour faciliter le cheminement, de l'entrée du site à la mise à l'eau sans obstacle : rampe d'accès extérieure, guichet d'accueil, portique de contrôle d'accès, sanitaires et vestiaires adaptés, prêt de fauteuil de mise à l'eau, création d'un pédiluve et rampe d'accès à l'eau du bassin ludique. Il est également possible de se rendre à l'espace balnéo au 1er étage par un ascenseur.

Si vous souhaitez suivre des cours collectifs, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'Association pour adultes et jeunes handicapés de Saint-Ouen*, qui propose deux créneaux encadrés par des maitres-nageurs formés et sensibilisés au handicap. Tous les jeudis, aquagym et natation sont proposées.

EN SAVOIR PLUS

*APAJH, 3 rue Ampère
Tél. : 06 78 43 18 15
courriel : apajhsaint-ouen@aol.com
Tarif réduit pour les personnes handicapées sur présentation d'un justificatif et gratuité pour l'accompagnateur.

EN CAS DE GRAND FROID

Soyez prudents

Lorsque les températures descendent très bas, des mesures de protection et de vigilance s'imposent. Surtout pour les personnes âgées et celles atteintes d'une maladie chronique.

Chaque année, nous subissons une vague de froid, même courte. Il convient donc de se tenir prêt à l'éventualité : prévoir un stock d'eau, de produits alimentaires et de médicaments qui permettent de ne pas avoir à sortir ; donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches ou aux services sociaux ; chauffer son logement – mais pas trop – et surtout l'aérer chaque jour. En cas de sortie indispensable, bien se couvrir (en particulier la tête, le cou, les mains et les pieds), mettre de bonnes chaussures, éviter les efforts physiques… et ne pas boire d'alcool, « faux réconfort » particulièrement dangereux !

Attention aux autres

Il ne faut pas hésiter à prévenir un médecin ou à appeler le 15 si vous reconnaissez des signes d'hypothermie chez les personnes fragiles : somnolence, fatigue inhabituelle, perte d'équilibre, difficulté à parler normalement ou à manipuler des objets, etc. Sachez par ailleurs que sur notre commune, il existe un lieu d'accueil pour les sans-domicile fixe (SDF), le centre Henri-Grouès (48 rue Anselme).

Enfin, il faut savoir que c'est la préfecture qui coordonne les actions du plan « grand froid » et alerte les différents acteurs concernés, à partir du moment où la vigilance météorologique « orange » ou « rouge » est déclenchée.

EN SAVOIR PLUS

www.seine-saint-denis.gouv.fr



En hiver, le monoxyde de carbone, danger n° 1

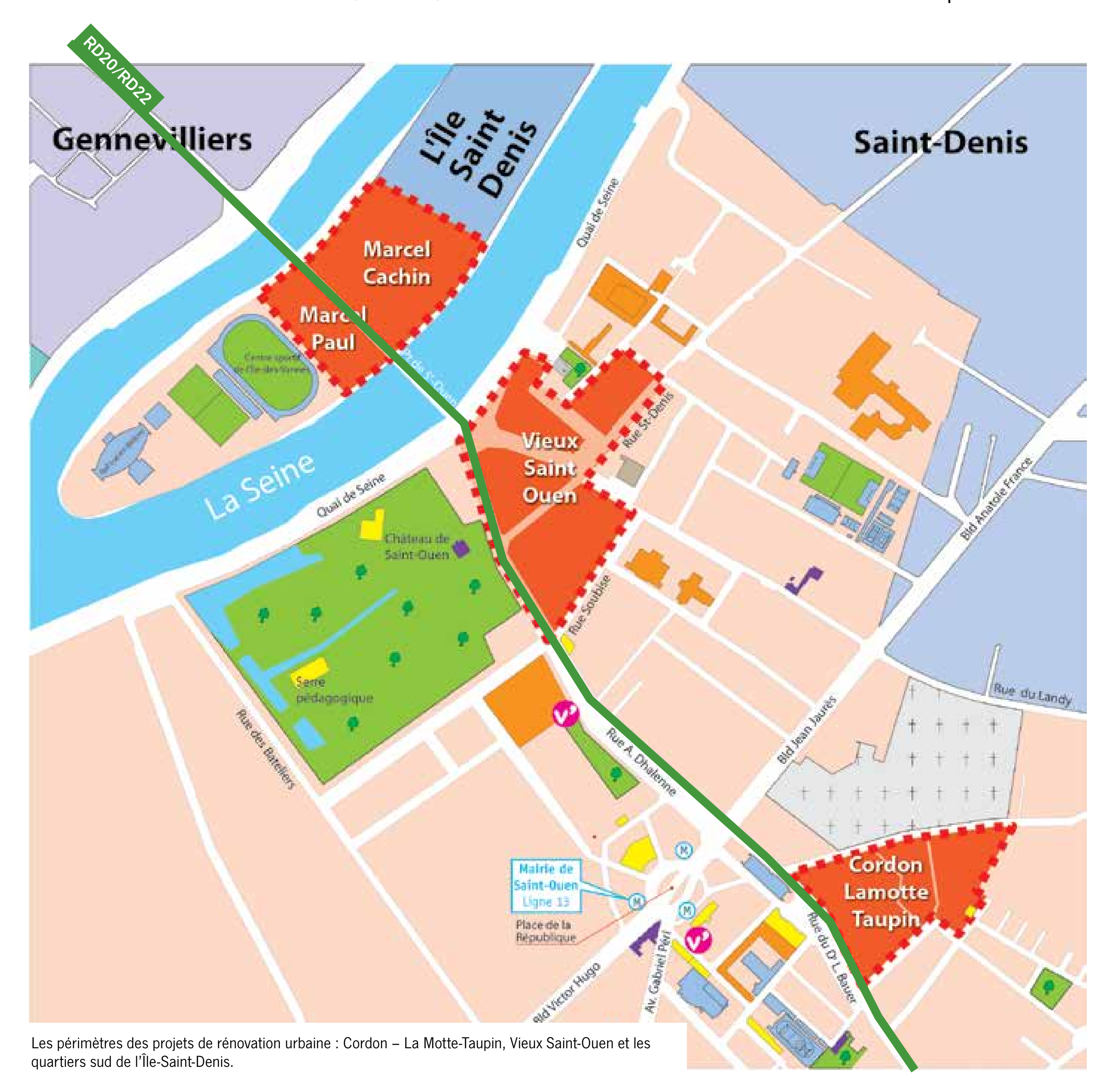
Ce gaz, inodore et incolore, est indétectable, ce qui en fait la première cause de mortalité accidentelle en France. La principale cause d'intoxication est due aux systèmes d'aération bouchés ! Aussi, même par grand froid, veillez à chauffer sans surchauffer, vérifiez le bon état de votre installation de chauffage, ne bouchez surtout pas les aérations et aérez votre logement au moins une fois par jour. Autre solution : équiper son logement de détecteurs.



URBANISME

Le projet de rénovation urbaine présenté par William Delannoy vient d'être retenu par l'État !

Les quartiers Cordon - La Motte-Taupin et Vieux Saint-Ouen vont ainsi bénéficier d'un important programme de rénovation soutenu par L' Agence nationale de rénovation urbaine (Anru). C'est une excellente nouvelle pour notre ville !



Les périmètres des projets de rénovation urbaine : Cordon – La Motte-Taupin, Vieux Saint-Ouen et les quartiers sud de l'Île-Saint-Denis.

Le projet de rénovation urbaine des quartiers Cordon – La Motte-Taupin et Vieux Saint-Ouen porté par le maire William Delannoy, dès le début de son mandat, a été retenu dans le cadre du Nouveau Programme national de rénovation urbaine (NPNRU) annoncé par le gouvernement en décembre dernier.
Ces quartiers enclavés et rongés par le trafic de drogue et l'insécurité vont ainsi pouvoir enfin être rénovés de façon ambitieuse, pour le plus grand bénéfice de leurs habitants mais aussi de l'ensemble des Audoniens.
À travers l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), l'État s'engage en effet à mettre en œuvre les moyens et l'aide financière adéquate pour remédier aux difficultés sociales, urbaines et sécuritaires de ces quartiers. Ce Nouveau Programme national de rénovation urbaine fait suite au programme de rénovation des zones urbaines sensibles initié par Jean-Louis Borloo, alors ministre de la Ville, dix ans auparavant. Le programme 2014-2024 va permettre de rénover 200 quartiers dans toute la France.
Le NPNRU correspond au volet « rénovation urbaine » de la « politique de la ville » qui a pour vocation d'améliorer le cadre de vie des habitants, à travers des actions qui se déclinent aussi en matière de cohésion sociale et de développement économique.

LA RÉNOVATION URBAINE EN CHIFFRES

5 milliards d'euros

C'est le montant de l'enveloppe globale débloquée par l'État pour le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Ce financement sera réparti prioritairement sur les 200 quartiers d'intérêt national retenus sur la France entière.
Le premier programme de rénovation urbaine voté en 2003 prévoyait la rénovation de 395 quartiers avec une enveloppe de 12 milliards d'euros.

Décryptage

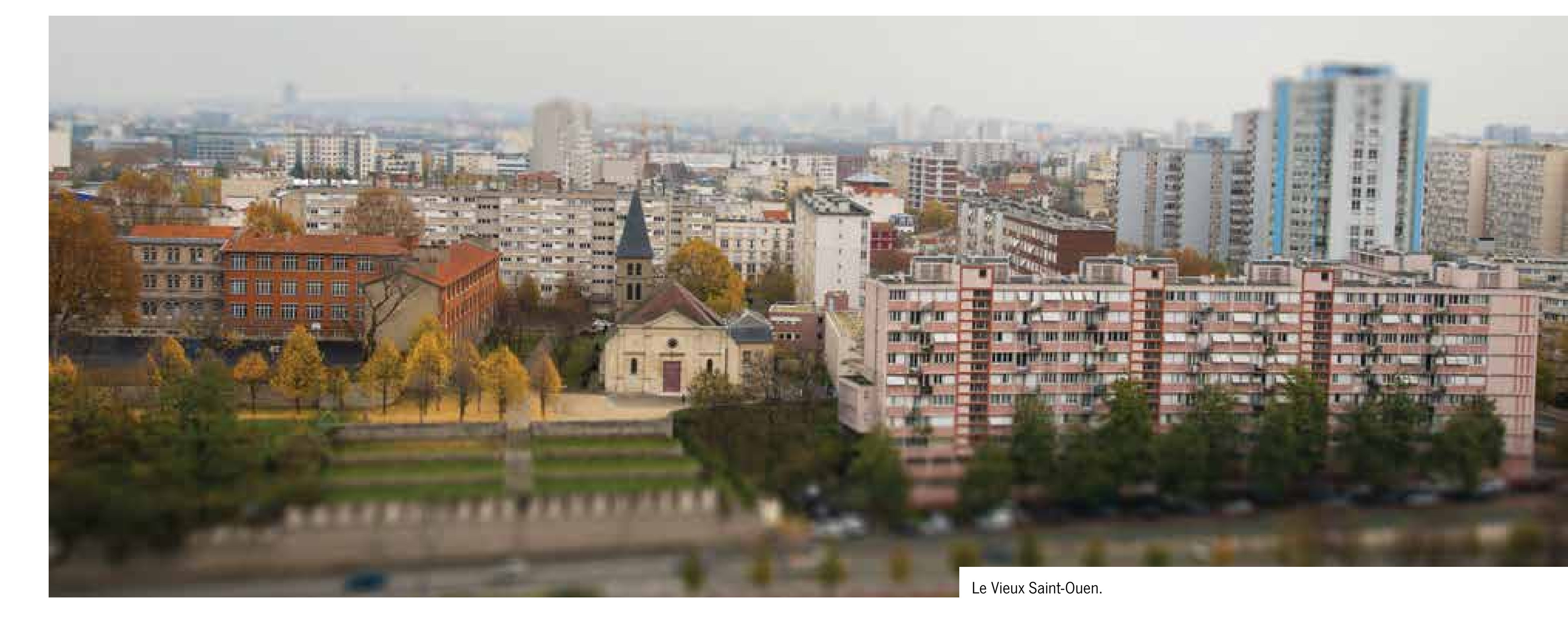
NPNRU : Nouveau Programme national de rénovation urbaine.

ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine.

LES QUARTIERS

Un dossier présenté en commun avec l'Île-Saint-Denis

Le Vieux Saint-Ouen, Cordon – La Motte-Taupin et le sud de l'Île-Saint-Denis sont trois quartiers aux caractéristiques semblables, qui justifiaient pleinement de déposer un dossier commun.



Le Vieux Saint-Ouen.

À l'échelle de la future métropole du Grand Paris, la ligne dessinée par ces trois quartiers marque effectivement une rupture, avec de part et d'autre des quartiers dont la rénovation est en cours ou déjà achevée : le quartier Pleyel et les Docks. Il aurait été dommage de ne pas travailler cette portion de territoire.

De façon symbolique, ils sont par ailleurs tous trois reliés par la même route départementale (RD 20 - RD 22).

Ils présentent aussi les mêmes difficultés en matière de sociologie et de sécurité. En effet, ces quartiers concentrent une part importante de familles monoparentales, de foyers aux revenus faibles, de personnes sans emploi.

Pour finir, sur ces trois quartiers où la part de logements sociaux est considérable, on retrouve le même bailleur, Saint-Ouen Habitat Public, ce qui a été déterminant pour structurer la candidature des trois quartiers. Pour ce qui est de notre ville, la rénovation des quartiers du Vieux Saint-Ouen et de Cordon - La Motte-Taupin va permettre de transformer profondément et durablement le cadre de vie des Audoniens. Cette rénovation, en parallèle du développement du futur quartier des Docks et de l'arrivée de la ligne 14, va créer une dynamique de transformation considérable.

Ces deux quartiers ont en effet été infiltrés depuis des années par des réseaux de trafic de drogue. Une rénovation urbaine de grande ampleur marquera le point de départ de la mise en œuvre d'une ambition nouvelle : agir pour faire partir les trafics.

Le Vieux Saint-Ouen

Le quartier du Vieux Saint-Ouen est le quartier de la ville où la part de logements sociaux est la plus élevée : elle atteint près de 70 %, contre 41 % en moyenne sur la commune. Le parc social est caractérisé par un nombre important de logements sociaux construits entre 1960 et 1975.

On compte près de 90 % de locataires HLM dans le périmètre ANRU, soit 1 126 logements sociaux.

L'ensemble du périmètre a été classé en Zone de sécurité prioritaire avec des points durs de trafic dans les ensembles Soubise et Moutier. L'identité même du quartier est en crise. En effet, les habitants ont exprimé une forte exaspération et un sentiment d'isolement et d'abandon malgré un attachement réel à leur quartier.

Relativement mal desservi, en bout de ville, le quartier du Vieux Saint-Ouen est peu traversé et peu connecté aux quartiers alentour. L'accès à la Seine n'est plus visible, le cœur historique du quartier non plus.



Cordon – La Motte-Taupin

Le quartier de près de 3 ha compte 100% de logements sociaux (542 logements, soit près de 1 000 habitants). Malgré une grande proximité avec le centre-ville, le quartier est très enclavé et souffre de plusieurs dysfonctionnements structurels et sécuritaires ; les accès aux logements sont peu ouverts vers l'extérieur, la circulation est mal agencée à l'intérieur de la cité ; le patrimoine architectural est assez vétuste et présente des difficultés techniques importantes ; le quartier est « gangréné» par d'importants trafics de drogue. ■



Cordon - La Motte-Taupin.

Prochaines étapes

La participation et l'implication des habitants et des usagers de ces quartiers seront très importantes pour poursuivre le processus qualitatif de cette rénovation urbaine.

Dans la première phase du projet de rénovation qui sera développé sur les quartiers Vieux Saint-Ouen et Cordon – Lamotte-Taupin, la phase correspondant au « diagnostic », les habitants ont déjà été sollicités.

Certains habitants du Vieux Saint-Ouen ont ainsi pu déclarer : *« Je n'ai pas le sentiment de vivre près de la Seine » ; « Le quartier est bien, il me plaît, mais il y a trop d'insécurité » ; « Les trafics de drogue se sont installés de manière intolérable sur la voie publique, devant nos enfants, au pied de nos immeubles ».*

Dans les mois qui viennent, des réunions publiques seront organisées pour permettre de partager avec les habitants concernés cette première étape. Par ailleurs, la Ville prévoit aussi de mettre en place des outils d'information pour permettre aux habitants de suivre et de participer aux prochaines étapes. ■



COMPRENDRE L'ANRU

Un critère unique d'éligibilité : le revenu des habitants

Pour pouvoir proposer un projet à l'Anru, le quartier devait être situé dans un périmètre dit de « géographie prioritaire », c'est-à-dire un périmètre dans lequel le revenu médian des habitants est inférieur à 60 % du revenu médian de l'aire urbaine parisienne.

Les critères de sélection de l'Anru

Pour figurer parmi les 200 projets retenus, l'Anru avait fixé un certain nombre de critères, notamment :

- L'ampleur des dysfonctionnements urbains de ces quartiers.
- La dimension intercommunale du projet.
- La diversification de l'habitat favorisant la mixité sociale.
- Le développement économique.
- La transition énergétique des quartiers.



Interview de William Delannoy

maire de Saint-Ouen-sur-Seine

« Les coulisses de l'Anru 2 »

Comment avez-vous appréhendé ce dossier ?

Dès ma prise de fonction, en avril dernier, je me suis attelé au NPNRU. Il me paraissait inimaginable qu'après avoir loupé le train de l'Anru 1, Saint-Ouen-sur-Seine loupe à nouveau celui de l'Anru 2. Avec toutes les difficultés que la ville connaît depuis des années, il était prioritaire pour moi de rattraper le retard pris par mes prédécesseurs. Certaines études avaient été lancées avant mon arrivée, mais il manquait la dimension stratégique et l'ambition qui pouvaient permettre de rivaliser avec toutes les autres villes de France pour entrer dans ce dispositif.

Quelles ont été les grandes étapes ?

Dès le mois de mai, j'ai proposé à Plaine Commune de donner au projet une dimension métropolitaine en incluant les quartiers sud de l'Île-Saint-Denis. C'était assez logique car les difficultés sont très semblables et en plus nous avons le même bailleur, Saint-Ouen Habitat Public. Avant l'été, j'ai participé à une réunion en présence de Michel Bourgain, maire de l'île-Saint-Denis, et nous avons convenu de présenter un dossier ensemble. Durant l'été, j'ai rencontré Bruno Leroux, actuel député de la circonscription, afin de l'associer à ce projet. Une rencontre avec le ministre de la Ville, Patrick Kanner, et la secrétaire d'État en charge de la Politique de la ville, Myriam El Khomri, a été programmée à l'automne. Nous avons défendu ensemble le dossier et il semble que nous ayons été convaincants car le résultat est là, nous avons été retenus pour deux quartiers de la ville, ce qui était inimaginable !

Et maintenant ?

Je suis sincèrement très heureux pour les Audoniens de démarrer mon mandat avec cette nouvelle. Après des années de laxisme et de déni de réalité, la vie dans certains quartiers est devenue très difficile, le soutien de l'État nous permet de retrouver de l'ambition pour notre ville. Jean-Louis Borloo, à l'époque ministre de la Ville, m'avait convaincu que la rénovation urbaine pouvait être un élément restructurant de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Il avait raison ! Certains quartiers sensibles, depuis leur renovation urbaine, sont devenus des ensembles où il fait à nouveau bon vivre.

ASSISTANTES MATERNELLES

Un métier qui a de l'avenir !



Au-delà du développement des crèches, la municipalité souhaite encourager les vocations d'assistantes maternelles afin de diversifier l'offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans. Cent trente-neuf assistantes maternelles audoniennes agréées sont en activité. Un nombre amené à s'accroître rapidement pour répondre aux demandes des parents.



« Le rôle de l'assistante maternelle n'est pas de faire du gardiennage, mais de s'occuper réellement des enfants, en leur proposant des activités, en leur apprenant l'autonomie, la politesse... bref, le début de l'apprentissage de la vie. C'est un vrai métier qui nécessite d'aimer les enfants et d'avoir beaucoup de patience. » Soline Chrétien-Munda, Audonienne depuis presque trente ans, sait de quoi elle parle. Cela fait seize ans qu'elle exerce cette profession, sans aucune période de chômage. Dans son grand appartement du centre-ville, Louise, Ysé et Noa, âgés respectivement de un an, 18 mois et 2 ans, se sentent bien. De l'espace pour jouer, danser, découvrir des livres ou s'adonner à des créations manuelles en papier ou en carton, une chambre individuelle pour la sieste. Des conditions idéales pour accueillir trois enfants et qui ont valu à « Soline », comme l'appellent les enfants, l'agrément délivré par le Conseil général de Seine-Saint-Denis (voir encadré). Un agrément dont bénéficient 152 assistantes maternelles à Saint-Ouen, sectorisées sur les Relais assistantes maternelles (RAM) Rosiers et Soubise.
Les RAM, lieux d'accueil, d'information et d'activités, sont destinés à la fois aux parents et aux assistantes maternelles. Aide administrative pour constituer un dossier et connaître les procédures d'obtention des aides financières, notamment l'ICEAM (Indemnité de compensation pour l'emploi d'une assistante maternelle)* versée par la Ville, orientation vers les assistantes maternelles pour les parents qui souhaitent opter pour ce mode de garde ou qui n'ont pas obtenu de place en crèche.

« Favoriser la formation »

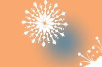
Les RAM proposent aussi des réunions thématiques à destination des professionnels ainsi que des activités d'éveil pour les enfants. Comme le soulignent Karine Kousmann, adjointe à l'éducation, et France Multrier, conseillère municipale déléguée à la petite enfance : *« Au-delà du développement des crèches municipales, de l'encouragement et du soutien à la création des crèches parentales et privées, la municipalité déploie plusieurs moyens pour encourager les vocations d'assistante maternelle : existence de deux RAM dont l'un va être déplacé dans des locaux plus spacieux, encouragement à la création de maisons d'assistantes maternelles, collaboration étroite avec le département de la Seine-Saint-Denis pour favoriser la formation des assistantes maternelles et l'obtention des agréments. L'objectif de la Ville est de diversifier l'offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans afin que les parents puissent choisir leur mode de garde selon leur mode de vie plutôt que de le subir. »* À Saint-Ouen-sur-Seine, en 2014, les assistantes maternelles ont accueilli 329 enfants, soit 12 % de la population des moins de 3 ans. Or, la moyenne nationale est de 33 %. Dans un département où le taux de natalité reste élevé et avec la perspective d'une augmentation de la population audonienne d'ici quelques années, le métier d'assistante maternelle a encore de beaux jours devant lui ! ■

EN SAVOIR PLUS
Relais assistantes maternelles (RAM):
19 rue des Rosiers et 8 rue Soubise.
Tél. : 01 49 45 67 07
PMI Barbusse
4 rue Barbusse - Tél. : 01 40 12 09 85

**En 2013, la Ville a versé 126 000 euros au titre de l'ICEAM pour aider 198 familles à employer une assistante maternelle, soit en moyenne 635 euros par an pour chaque famille.*

Comment obtenir l'agrément ?

Il faut remplir certaines conditions et en faire la demande au président du Conseil général par lettre recommandée avec accusé de réception, ou la déposer au service de la protection maternelle et infantile (PMI). L'instruction de cette demande par le service départemental de la PMI, qui assure également la formation des assistantes maternelles, comporte l'examen du dossier, un ou plusieurs entretiens, une ou plusieurs visites à domicile, la vérification que vous n'avez pas fait l'objet de condamnations pénales incompatibles avec l'exercice de la profession.
Les entretiens et les visites à domicile ont pour but de vérifier si les conditions légales d'agrément sont réunies : capacité à veiller à la santé et la sécurité des enfants accueillis, maîtrise de la langue française et capacités de communication et de dialogue, capacités à assurer le développement physique et intellectuel des enfants, aptitudes éducatives, disponibilité, capacité à s'organiser et à s'adapter à des situations variées, connaissance du métier, conditions d'accueil et de sécurité du logement.
L'agrément est délivré par le président du Conseil général pour 5 ans et des contrôles sont effectués régulièrement.





CRÈCHE PARENTALE

Les Microdoniens s'agrandissent

Plusieurs élus dont le maire ont participé à l'inauguration officielle de l'extension des Microdoniens, vendredi 12 décembre. Ouverte à la rentrée scolaire, elle permet à de nouvelles familles de rejoindre la crèche parentale, portant le nombre d'enfants accueillis à 20. Durant l'été, un jardin extérieur et une salle de motricité ont été créés, tandis que la crèche existante était entièrement réaménagée. ■

EN SAVOIR PLUS
Les Microdoniens, 53 rue Albert-Dhalenne.
Tél : 09 83 43 91 01
http://microdoniens.wordpress.com

QUARTIER ARAGO

Un nouveau lieu pour les jeunes

Une salle claire, confortable, accessible aux handicapés et disposant d'un espace multimédia vient d'ouvrir rue Émile-Zola pour les moins de 25 ans.



« Moi, ce que j'aime le plus, c'est jouer aux Loups-Garous. Une fois, on s'est retrouvé à 22 pour jouer... »* Ajoumana s'anime dès qu'on évoque des séances de jeu. Par chance, les jeux de société sont l'une des spécialités de la nouvelle antenne jeunesse implantée dans le quartier Arago ! Le spécialiste, c'est Medhi, un animateur passionné par les jeux. Il organise des après-midi thématiques, amène de nouveaux jeux chaque semaine. *« Je les teste avant, pour être sûr qu'ils vont convenir à la pratique collective et aux jeunes qui viennent ici. Les jeux de société, c'est du plaisir d'abord, bien sûr, mais c'est aussi une manière d'apprendre à se comporter, élaborer des stratégies, s'écouter, se respecter, coopérer. »*

Pas encore de nom, mais déjà des fans !

Autre point fort de l'antenne jeunesse, les sports d'équipe, tels le basket et le foot – d'intérieur comme d'extérieur. *« On n'hésite pas à organiser des matches en dehors du quartier, dans les gymnases municipaux qui proposent les meilleures conditions de jeu »,* explique Fatima, animatrice référente de ce nouveau lieu où travaille aussi Farid. Des ateliers cuisine – *« c'est top, je me suis régalé la dernière fois ! »*, s'exclame Samy – et des activités manuelles sont au programme. Tous les soirs de la semaine, l'antenne accueille collégien-ne-s et lycéen-ne-s après les cours pour jouer, se détendre, échanger.

« Nous souhaitons rayonner sur tout le quartier, avec tous les partenaires possibles. Aider les jeunes à être autonomes, à organiser leurs loisirs – mais pas seulement », précise Fatima. En effet, les animateurs sont aussi disponibles pour aider les jeunes adultes (jusqu'à environ 25 ans) dans la mise en place de leur projet professionnel.

Pour l'instant, cette belle salle, souhaitée par Cyrille Plomb et Lynda Bouaziz, les élus à la jeunesse, n'a pas encore été inaugurée. En effet, la municipalité a préféré mettre à disposition le plus vite possible cet espace de vie et de rencontres des jeunes plutôt que d'attendre de lui trouver le nom idéal pour l'ouvrir. Un choix qui s'avère judicieux au regard des commentaires enthousiastes des jeunes qui la fréquentent. ■

**Les Loups-Garous de Thiercelieux est un jeu de société créé en 2001 par Philippe des Pallières et Hervé Marly.*

EN SAVOIR PLUS

Antenne jeunesse Arago

34 rue Emile-Zola. Ouvert tous les jours de la semaine de 16h30 à 19h, mercredi de 14h à 19h.

Inscription obligatoire au Cap'J,

42 avenue Gabriel-Péri - Tél. : 01 49 21 20 40

Baker cultive **l'élégance**



9 décembre. Venir au collège en tailleur ou costume puis défiler, réécrire une lettre de motivation en langage soutenu, transformer la cantine en restaurant... La « journée de l'élégance » organisée par le collège Joséphine-Baker sur le thème du respect a connu un franc succès auprès des élèves comme du personnel de l'établissement. D'autant qu'il ne s'agissait pas d'un jeu, mais d'un projet pédagogique pour *« permettre aux élèves de se sentir bien au collège, de prendre des responsabilités et de gagner en autonomie »*, précise Anne-Julie Horblin, principale adjointe du collège.

À partir d'une « charte de civilité » co-élaborée par les élèves, quatre journées-événements sont déclinées cette année : « courtoisie/politesse », qui a eu lieu en octobre et a été organisée par les classes de quatrième ; « élégance/respect », gérée par les troisièmes en décembre ; « environnement/développement durable », par les cinquièmes (fin février début mars) ; et « solidarité » en fin d'année, par les sixièmes. Des thèmes qui permettent aux élèves de réfléchir à leur comportement et à leur environnement. L'exposition présentée le 9 décembre dernier sur le thème « Élégance, méfiez-vous des apparences » a rencontré un grand succès. ■

STAGE DE 3e

À la **découverte** du monde du travail

Le Bureau initiatives jeunes (Bij) de la mairie est intervenu dans les collèges Jaurès et Baker pour préparer les ados des classes de troisième au stage d'observation, dans le cadre de l'obtention du brevet des collèges. Les différents services municipaux de la ville ont joué le jeu et accueilli une quarantaine d'entre eux !

En amont de leur semaine de stage – du 15 au 19 décembre –, Véronique et Pascal, du Bij, sont passés dans 14 classes de Jean-Jaurès et Joséphine-Baker, où ils ont rencontré plus de 260 collégiens. Les thèmes abordés au collège Jaurès ont concerné la présentation vestimentaire et la préparation à l'entretien. Au collège Baker, l'intervention a porté sur les codes sociaux de l'entreprise puis sur le rapport de stage. Chaque séance a été l'occasion de mise en situation des élèves, avec notamment des simulations d'entretien.

« Intervention complémentaire »

Une intervention en milieu scolaire appréciée par les jeunes et leurs enseignants. *« Dans le cadre du "parcours de découverte des métiers et des formations", nous travaillons déjà avec les élèves sur les démarches à effectuer pour trouver un stage en entreprise,* précise Alice Viaduc, prof principal en troisième à Baker. *Il est cependant intéressant que des personnes extérieures à l'établissement viennent à leur rencontre. Ils sont ainsi plus attentifs. Cette intervention est vraiment complémentaire. »* Les questions posées par les élèves ont notamment porté sur la récolte d'informations pendant le stage et la présentation du rapport. Pendant la période de stage, certains sont partis en entreprise, d'autres dans l'administration, dont une quarantaine dans les services municipaux. *« C'était très intéressant,* affirment Lina et Jaël, à la fin de leur stage au sein de la direction de la Communication et des Relations publiques. *On ne se doutait pas de tout ce qui se faisait dans les différents services de communication : journal, film, location de salles, préparation d'événements... dommage que le stage ne soit pas plus long ! »* Comme pour l'ensemble de leurs camarades de classe, il ne leur reste plus maintenant qu'à rédiger et présenter leur rapport de stage dont l'évaluation comptera dans l'obtention du brevet des collèges. Le maire, William Delannoy, avait lancé la dynamique, à l'automne dernier, en augmentant le montant des récompenses de la Ville pour les collégiens qui avaient décroché une mention à leur brevet. En espérant que la promotion 2015 soit encore plus nombreuse ! ■

EN SAVOIR PLUS

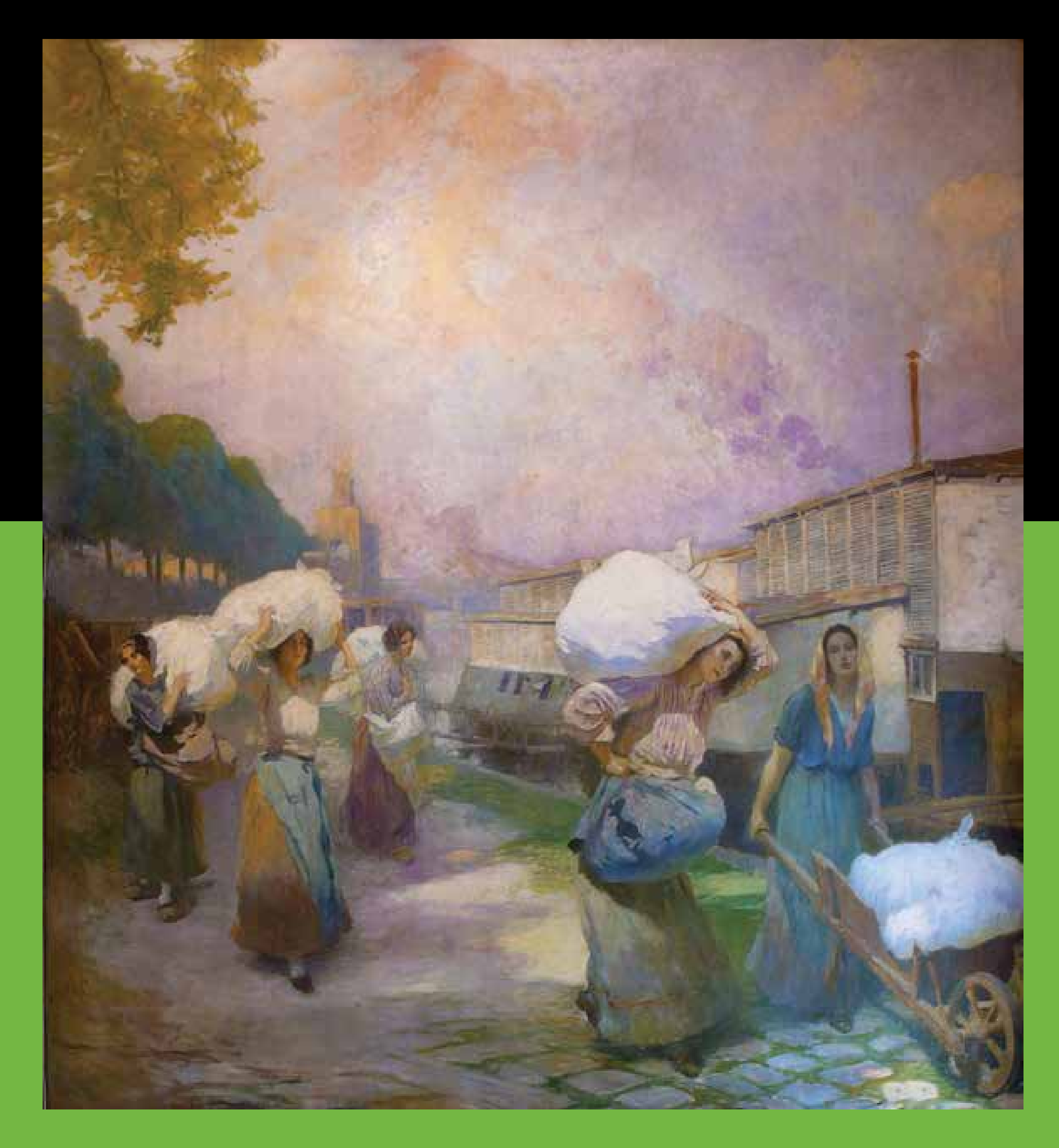
Bureau information jeunesse (Bij)

42 avenue Gabriel-Péri – Tél. : 01 49 48 14 32

PAUSE PATRIMOINE

CULTURE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE

L'HÔTEL DE VILLE ET LES PEINTURES DE PAUL GERVAIS

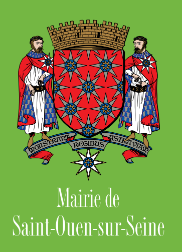


Entrée libre
7, place de la République
Métro Mairie de Saint-Ouen

MARDI **10 FÉVRIER** 2015 > **12H30**

Réalisation service communication - janvier 2015 - LS

Renseignements
Archives municipales
9 bd Victor-Hugo
01 71 86 62 68



Mairie de
Saint-Ouen-sur-Seine

SÉANCES D'ÉQUILIBRATION

Joindre l'**utile à l'agréable**

Dans le cadre de sa résidence à Saint-Ouen-sur-Seine, la compagnie Trafic de styles propose un atelier d'équilibration aux retraités.



« Bien souvent, ce sont la peur et la fatigue qui créent la chute ; aussi, ma proposition est de travailler l'équilibre par le déséquilibre », explique Sébastien Lefrançois, chorégraphe. Une fois par mois, le fondateur de la compagnie Trafic de styles, en résidence depuis deux ans, conduit ainsi, en direction des seniors, ce qu'il appelle *« un atelier d'équilibration »*. Les participants apprennent à faire des gestes qu'ils ne s'autorisent plus depuis très longtemps, comme s'amuser à chuter doucement en se retenant au dossier d'une chaise, fléchir les genoux plus que d'habitude, ou faire la cigogne sur une jambe. L'ensemble de ces mouvements, mis en musique, constituent des éléments artistiques que le chorégraphe juge *« très beaux »*. Après des séances en plein air, en forêt près de Chantilly, les retraités effectuent maintenant une *« rééducation fonctionnelle »* dans la Serre pédagogique avant de partager un repas au restaurant. À l'arrivée des beaux jours, ils s'immergeront de nouveau dans les campagnes environnantes pour évoluer dans un cadre naturel et continuer à passer de bons moments ensemble. L'occasion, en quelque sorte, de joindre l'utile à l'agréable... Les personnes intéressées par le projet peuvent encore rejoindre le groupe constitué, pour l'instant, d'une quinzaine de retraités. Il leur suffit pour cela de joindre l'espace Valérie-Geoffroy. ■

ATELIER

Des neurones **dynamiques !**



Depuis plus de deux mois, le réseau Brain Up propose de la gymnastique cérébrale aux seniors.

Contrairement aux idées reçues, il est possible, à tout âge, d'améliorer ses capacités mémorielles. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire et de la stimuler régulièrement par des activités variées et enrichissantes. Le réseau associatif Brain Up* a entamé, depuis la fin octobre, une série de onze séances consacrées à la gymnastique cérébrale en direction des personnes retraitées. *« Cela permet, par le biais de plusieurs exercices, d'exercer sa mémoire à court et à long terme (épisodique et sémantique)*, explique Marie-Laure Strub, psychologue spécialisée en neuropsychologique. *La mémoire sémantique basée sur ses connaissances personnelles est celle qui est la plus stable et qui s'enrichit avec l'âge. »* C'est ainsi que pendant près de deux heures, une quinzaine de retraités, réunis à l'espace Valérie-Geoffroy, se prêtent avec bonne humeur à des jeux d'associations de mots, d'homonymes, d'observation d'images, de recherche d'expressions, etc. Les participants et l'intervenante de Brain Up se donnent ainsi rendez-vous une fois par semaine, avec la ferme intention pour les seniors de devenir acteurs de leur santé et de leur bien-être. ■

**Spécialisé dans les actions de prévention et de bien-être pour prendre soin de son cerveau et entraîner sa mémoire.*



Un grand merci aux commerçants (coiffeurs, fleuristes, vêtements et chaussures, restaurants et boulangeries), ainsi qu'à la patinoire et à l'Espace 1789 pour les lots, bons d'achat et entrées gratuites qu'ils ont généreusement offerts afin de récompenser les gagnants des tournois de loto du 27 novembre et de belote du 5 décembre. Et un grand bravo aux gagnants !

PAUSE PATRIMOINE

■ LA MAIRIE ET LES PEINTURES DE PAUL GERVAIS
Mardi 10 février
Visite avec le service des Archives municipales. Entrée libre.
12h30, devant la mairie
En savoir plus
Renseignements et réservations au 01 71 86 62 68 (Archives municipales).

AUTRES ACTIVITÉS

INSCRIPTIONS À PARTIR DU LUNDI 19 JANVIER À 9H.

■ APRÈS-MIDI CRÊPES
Mercredi 11 février
Nombre de participants : 40. Tarif : 8 euros.
14h30, espace Valérie-Geoffroy

■ MUSÉE DU QUAI BRANLY
Vendredi 13 février
Visite guidée. Inauguré en juin 2006, le musée regroupe les collections du Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie et celles du laboratoire d'ethnologie du Musée de l'Homme.
Nombre de participants : 40. Tarif : 15 euros.
13h, devant la mairie. Départ en car

■ MUSÉE GOURMAND DU CHOCOLAT
Mercredi 18 février
Visite guidée. Découvrez tous les secrets du chocolat et ses 4 000 ans d'histoire au cœur de Paris. Assistez à la fabrication de véritables bonbons chocolatés et, à l'issue de la visite, dégustez un vrai chocolat chaud.
Nombre de participants : 48. Tarif : 21 euros.
14h, devant la mairie. Départ en car

■ OPÉRETTE
Lundi 23 février
Extraits de *La Périchole*, de Jacques Offenbach, interprété par le Divan lyrique. Un opéra-bouffe plein de surprises, dans lequel le vice-roi du Pérou tombe sous le charme de la Périchole, une chanteuse des rues. Spectacle suivi d'une animation musicale.
Nombre de participants : 120.
Tarif : 12 euros.
14h, salle Barbara

■ LA CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE
Mardi 3 mars
Visite guidée. Poussez la porte du quartier des Célestins (4e arrondissement) et venez découvrir le lieu d'entraînement des cavaliers de la Garde républicaine.
Nombre de participants : 50. Tarif : 15 euros.
14h30, devant la mairie. Départ en car



■ ZOO DU PARC DE BEAUVAL
Mercredi 20 mai
Attention : pré-inscription ! Journée libre dans le parc du Loir-et-Cher. Venez découvrir les 5700 animaux du lieu et évoluer au cœur d'espaces très différents : serres tropicales, bassins à vision sous-marine, volières, plaine africaine, etc. Nombre de participants : 58. Tarif : 28 euros.
Départ tôt le matin, retour tardif

■ ATELIERS DE JARDINAGE
De mars à novembre
Participez aux 11 ateliers organisés en partenariat avec les serres municipales : semis, plantations et paillage, récoltes, entretien, ateliers cuisine et cosmétique, culture, engrais...
Nombre de participants : 11. Gratuit.
Renseignements et inscriptions au 01 49 45 77 32.

Pour tout renseignement ou inscription aux activités, contactez le Point accueil retraités, espace Valérie-Geoffroy, 41 rue Albert-Dhalenne Tél. : 01 49 45 77 01

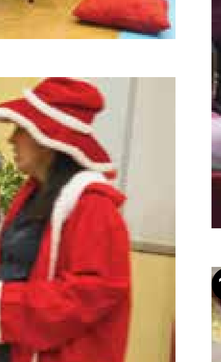


















Noël dans tous ses états

Décembre. Retour en images sur un week-end festif à l'hôtel de ville, les 19, 20 et 21 décembre derniers ! Un grand merci aux élus qui ont participé activement au bon déroulé de ces festivités et un merci particulièrement appuyé à Brigitte Bachelier, adjointe déléguée au maire, et à Chantal Gourdain, conseillère municipale, qui ont monté avec les services municipaux ce programme festif qui a ravi petits et grands.

1 **20-21 décembre.** Le magicien de Noël, en mairie.

2 **20-21 décembre.** Sculpture sur glace, devant la mairie.

3 **20-21 décembre.** Quartet de jazz, Les mamans de Noël, en déambulation, autour de la mairie.

4 **16 décembre.** Noël des relais assistantes maternelle, au Cap'J.

5 **20-21 décembre.** Les contes de Noël en mairie.

6 **19 décembre.** Concert de Noël, en mairie.

7 **20-21 décembre.** Atelier maquillage, en mairie.

8 **15 décembre.** Noël des crèches, salle Barbara.

9 **17 décembre.** Noël de la solidarité, salle Barbara. Mohamed Bentahar, élu à l'action sociale, distribue les colis.

10 **18 décembre.** Présence de Marina Venturini, adjointe au maire déléguée aux personnes âgées, au repas de Noël de la maison de retraite Lumière d'automne.

11 **20-21 décembre.** Balade en poney et manège, devant la mairie.







Galette, mambo et cha cha cha…

6 janvier. Les seniors sont venus nombreux, salle Barbara, pour célébrer l'Épiphanie et partager la galette des rois en présence de William Delannoy et Marina Venturini, adjointe déléguée aux personnes âgées.



Le plein de nouveautés sportives

Vacances de Noël. Le speedminton, ça vous dit quelque chose ? Et le flag rugby, ou la boxe kinball ? Demandez donc aux adolescents qui ont participé aux stages organisés dans les équipements municipaux par le service des sports pendant les vacances. Et comme ils ont aussi pu s'exercer au volley, hand, futsal, dubble dutch ou badminton, ils sont maintenant incollables sur les sports urbains !







Les « lauriers sportifs » à Tommie-Smith

13 décembre. Ils étaient tous là, les clubs qui ont fait l'actualité du sport audonien. Au gymnase Tommie-Smith, où Cyrille Plomb, adjoint au maire délégué aux sports, a remis les récompenses aux sportifs et dirigeants qui se sont distingués lors de la saison 2013-2014. Et un hommage particulier a été rendu à Michel Teneur, dirigeant historique de l'Usma judo qui se retire des tatamis.



CAVE GARIBALDI

Dégustation rime avec modération







Une soirée jazzy réussie pour le 3e anniversaire de la cave de Jérémie Normandin.

La cave Garibaldi a fêté son troisième anniversaire en décembre et lancé une activité complémentaire de restauration le midi. Une bonne adresse pour les papilles, à deux pas du marché Ottino.

Vous organisez un dîner ou vous êtes invité(e) et vous n'avez pas de cadeau ? Pourquoi pas une bouteille de vin ou de champagne ? Un petit saut à la cave Garibaldi et le tour est joué ! Depuis trois ans, Jérémie Normandin et son équipe mettent un point d'honneur à conseiller leur clientèle parmi quelque 200 références. Des vins de petits producteurs de toute la France et bientôt de cépages étrangers, pour la plupart travaillant en biodynamie*, sont ainsi proposés : vins du Val de Loire, bordeaux, bourgogne, vins d'Alsace… aussi bien en rouge qu'en blanc, il y en a pour tous les goûts et presque toutes les bourses !

« Cuvée less », brunchs, déjeuners et concerts

Au premier trimestre 2015, Jérémie lance une nouveauté : la vente au détail d'une cuvée en vrac, « la cuvée less ». Quésako ? *« Une barrique avec du bon vin de Bordeaux permettra au client de venir se servir avec sa bouteille vide ou avec une bouteille fournie et consignée, à un prix moins élevé que la bouteille classique de 75 cl,* explique le caviste. *Le but est d'obtenir l'essentiel du vin et d'éviter les frais intermédiaires. »* Autre nouveauté de taille qui a débuté en décembre : la possibilité de déjeuner sur place, du lundi au vendredi. Les plats concoctés par Alcidia, une Audonienne qui, à la faveur d'une reconversion professionnelle, est passée du monde de l'édition à celui de la cuisine, sont proposés à la carte et élaborés maison avec les produits du marché Ottino voisin. Les tapas de charcuterie/fromage et la dégustation de vin du vendredi soir sont maintenus, tout comme le brunch du dimanche midi. Au printemps, des concerts de jazz, tel que celui auquel ont eu droit les clients fidèles le 13 décembre, pour le 3e anniversaire du lieu, devraient également devenir réguliers. De préférence avec des musiciens audoniens car, dans la mesure du possible, le patron favorise les locaux. ■

**Type d'agriculture qui intègre les différents aspects de l'agriculture biologique, technique, économique et sociale.*

EN SAVOIR PLUS
Cave Garibaldi
73 avenue Garibaldi
Tél. : 01 82 02 64 98

LIGNE 14, STATION MAIRIE-DE-SAINT-OUEN

Le chantier se poursuit



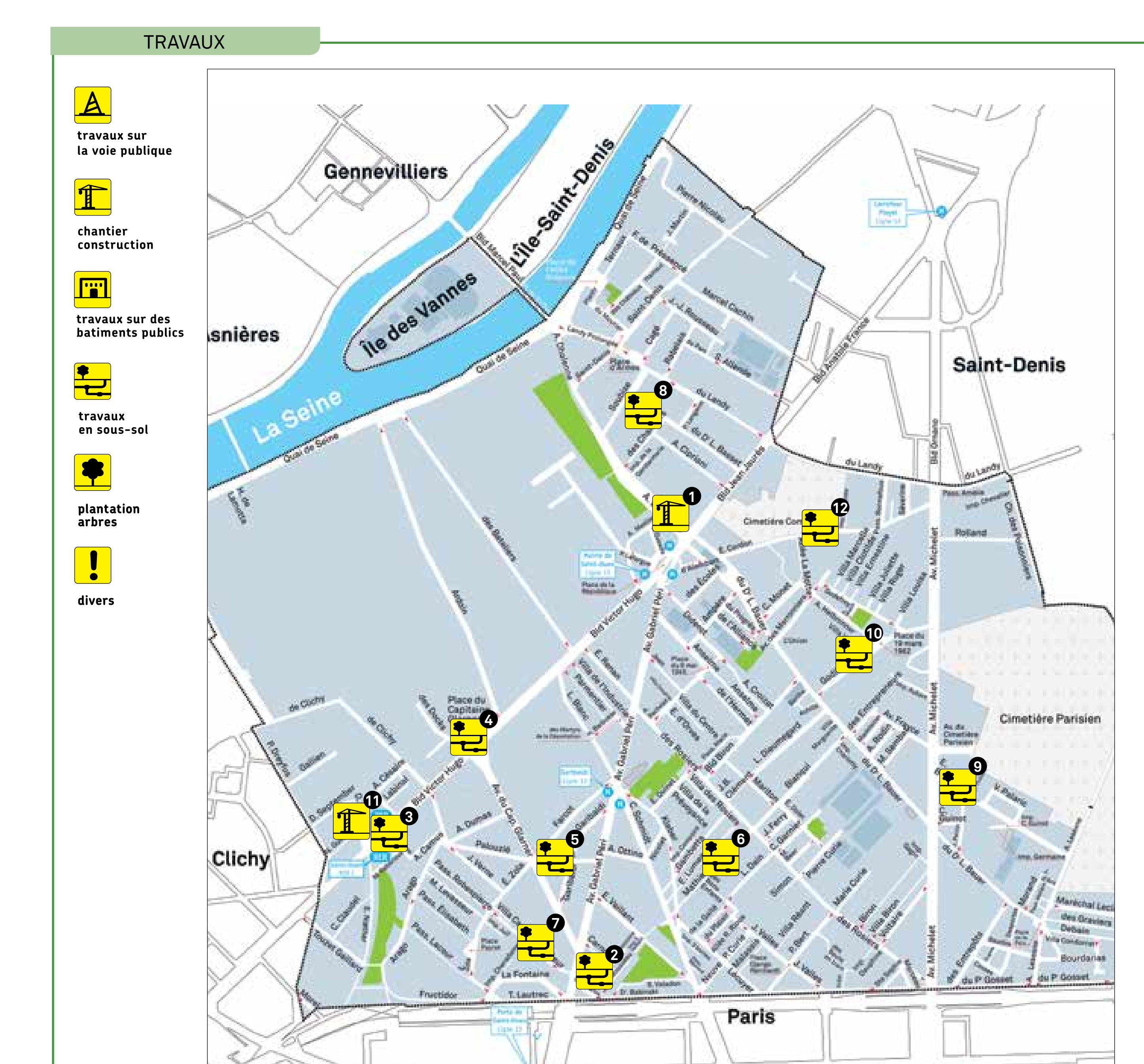




Au croisement du boulevard Jean-Jaurès et de la rue Albert-Dhalenne, les travaux de démolition continuent afin de commencer le gros œuvre de la station en ce début d'année 2015. Une nouvelle emprise a été installée au commencement de la rue Dhalenne pour accueillir la base de vie du chantier.
Le chantier reste en activité du lundi au vendredi de 7h à 19h, hors jours fériés.



TRAVAUX



❶ **Rue Albert-Dhalenne.** Travaux RATP (ligne 14). Stationnement et circulation difficiles.

❷ **Avenue Gabriel-Péri, rues Carnot et des Buttes-Montmartre.** Travaux RATP (ligne 13). Stationnement et circulation difficiles jusqu'à fin février.

❸ **Rues Kateb-Yacine et Emmy-Noether.** Travaux sur les réseaux. Stationnement et circulation difficiles jusqu'à mi- février.

❹ **Place du Capitaine-Glarner, boulevard Victor-Hugo, rue des Docks.** Travaux RATP (ligne 14). Stationnement et circulation difficiles.

❺ **Rue Raspail et Farcot.** Travaux RATP (ligne 14) et sur le réseau d'eau. Stationnement et circulation difficiles jusqu'à fin mars.

❻ **Rue Mathieu.** Travaux ERDF sur les réseaux. Stationnement et circulation difficiles jusqu'à fin février.

❼ **Rue Pasteur.** Travaux sur le réseau d'assainissement. Déviation de la circulation jusqu'à mi-février.

❽ **Rue Léonce-Basset.** Travaux sur le réseau d'assainissement. Déviation de la circulation jusqu'à mi-février.

❾ **Rue Eugène-Berthoud.** Remplacement d'une conduite d'eau. Stationnement et circulation difficiles jusqu'à fin février.

❿ **Villa Valentine.** Intervention sur les réseaux. Stationnement et circulation difficiles jusqu'à mi-février.

⓫ **Rue Dora-Maar.** Travaux RATP (ligne 14). Stationnement et circulation difficiles jusqu'à fin janvier.

⓬ **23 rue Emile-Cordon.** Intervention sur les réseaux. Stationnement et circulation difficiles jusqu'à fin janvier.

NEIGE

N'oubliez pas de déblayer votre pas de porte !



Lorsque les rues se couvrent de neige et de verglas, les dangers existent tant pour les piétons que pour les véhicules : glissades incontrôlées, risques de tête à queue, etc. Pour rendre les rues plus sûres, les services publics comme les particuliers ont des obligations.

Aux riverains (habitants, bailleurs sociaux, entreprises, commerçants), le déneigement des pas de porte. Il convient de pousser la neige contre la bordure du trottoir. Surtout, ne la mettez pas dans les caniveaux, où elle pourrait bloquer l'écoulement des eaux vers les réseaux d'assainissement.

Aux engins de déneigement et aux saleuses l'entretien des routes et le déneigement des trottoirs devant les équipements publics : bureaux de poste, écoles, pompiers, mairie, gares, crèches, commissariat, établissements de santé, lieux de culte. Les saleuses passent avant le début du trafic routier, car le sel n'est efficace que si les voitures roulent dessus. Il faut également savoir qu'en-dessous de -5 °C, le salage n'est plus efficace.

Par ailleurs, n'oubliez pas d'aider votre voisin ou voisine, surtout s'il s'agit d'une personne âgée ou en situation de handicap. Pensez à l'aider à déneiger, et vérifiez si elle n'a pas besoin de petits services que la neige rendrait délicate – petites courses, par exemple. ■

EN SAVOIR PLUS
0 800 074 904 (Allô Agglo, numéro vert gratuit depuis un poste fixe).

Conducteurs : la règle des 3 PPP

- **Patience :** les voies de circulation sont déneigées par voie de priorité.
- **Prudence :** ne vous déplacez que si vous y êtes obligé(e), et privilégiez les transports en commun. Surtout, roulez (très) lentement, car freinage brusque = risque de dérapage incontrôlé.
- **Prévoyance :** respectez le stationnement pour ne pas gêner le passage des saleuses.

GRAVATS, MEUBLES, PRODUITS CHIMIQUES…

Stop aux dépôts sauvages !
Quatre déchèteries à votre service…

Vous êtes nombreux à signaler régulièrement au maire les dépôts sauvages présents sur notre commune alors que déchets verts, bois, cartons, ameublement, gravats, produits chimiques ou électriques sont acceptés dans les déchèteries proches de Saint-Ouen-sur-Seine ! Et vous avez raison ! Voici un rappel, pour ceux qui l'ignoreraient, des différentes solutions qui existent pour se débarrasser de ces produits sans polluer l'espace public.



À SAVOIR !

LES PARTICULIERS PEUVENT DÉPOSER LEURS ENCOMBRANTS SUR LES TROTTOIRS LE DIMANCHE SOIR – ET LE DIMANCHE SOIR SEULEMENT ! – À PARTIR DE 18H.

Les déchèteries situées à Paris (18e), Aubervilliers, Epinay-sur-Seine ou Pierrefitte-sur-Seine sont ouvertes et gratuites pour tous les particuliers, limitées aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut. L'accès à la déchèterie de Paris est totalement libre. Pour les 3 déchèteries de Seine-Saint-Denis, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un avis de taxe foncière (pour les propriétaires) ou d'une quittance de loyer (pour les locataires) lors de votre première visite, afin de prouver que vous habitez dans l'agglomération de Plaine Commune et qu'une carte d'accès vous soit délivrée pour vous permettre ensuite de venir déposer vos déchets aussi souvent que vous en aurez besoin. Pour les entreprises, la carte est remise sur présentation d'un extrait de Kbis et d'une fiche d'inscription à remplir sur place.

Si vous n'avez pas de voiture pour vous rendre dans l'une de ces déchèteries, vous pouvez alors déposer sur le trottoir le dimanche soir à partir de 18h vos meubles, bois, cartons (pas de gravats, pas de produits chimiques ou électroniques et pas de textiles) pour le passage des encombrants le lundi matin.

■ **Pour les particuliers (gratuit)**

■ **Paris,** porte de la Chapelle (17-25 boulevard de la Chapelle). Tous les jours de 9h à 19h.

■ **Aubervilliers,** rue des Bergeries.
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40.
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40.

■ **Épinay-sur-Seine,** 9 rue de l'Yser.
Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h40. Mardi et jeudi de 12h à 18h40.

■ **Pierrefitte-sur-Seine,** 102-104 rue d'Amiens.
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40. Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40.

■ **Pour les artisans et commerçants (payant)**
Uniquement pour leurs déchets d'activité, hors pneumatiques usagés.

■ **Aubervilliers**
Lundi, mercredi et vendredi de 7h à 12h.

■ **Épinay-sur-Seine**
Mardi et jeudi de 7h à 12h.

■ **Pierrefitte-sur-Seine**
Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Déchets acceptés

Déchets verts, bois, cartons, ameublement, gravats (sauf béton armé), métaux, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), produits chimiques, électricité et éléments de voiture, aérosols, radiographies, huile végétale, etc. Les bouteilles de gaz et les ordures ménagères ne sont pas acceptées.

Des dépôts sauvages sont régulièrement placés à cet endroit : encombrants, ordures ménagères, gravats.

SAINT-OUEN N'EST PAS UNE POUBELLE !

LES DÉPOTS SAUVAGES SONT UN [DÉLIT]

La Ville de Saint-Ouen-sur-Seine et Plaine Commune mènent une enquête pour identifier les auteurs de ces délits.

LES AMENDES PEUVENT S'ÉLEVER JUSQU'À 3000 €







BASKET-BALL

Le RSOA, **« plus qu'un club, une famille »**

Malgré des résultats décevants, le Red Star olympique audonien basket peut compter sur ses adhérents et le soutien indéfectible de leur famille.

« Si je devais définir le club, je dirais qu'il est familial et accueillant. Familial parce que la plupart des joueurs sont arrivés très jeunes et s'y sentent comme chez eux, accueillant parce que n'importe qui est le bienvenu, il n'existe aucun critère de sélection. » Des propos signés Mansour, joueur et entraîneur au RSOA basket, mais qui pourraient être l'œuvre de n'importe lequel de ses partenaires. *« Nous disposons de maigres moyens financiers, mais le cœur y est,* renchérit Josette Lubin, la présidente historique. *Les gamins – plus d'une centaine chaque année – grandissent et s'épanouissent chez nous et les familles sont très impliquées. »* Lors des séances d'entraînement et des matches, celles-ci n'hésitent pas à donner de la voix depuis le bord du terrain afin de *« motiver ou bousculer les troupes au moindre relâchement »,* relève, tout sourire, Mansour.

« Transmettre la passion aux enfants »

Des encouragements qui ne sont pas de trop car, sur le plan sportif, le Red Star olympique audonien basket souffre. *« Cela fait bien longtemps que nos huit équipes* [sept chez les garçons, une chez les filles] *engagées en championnat départemental n'ont pas décroché un titre,* rappelle Josette. *Reste qu'aujourd'hui, le plus important est de transmettre notre passion du basket aux enfants et faire en sorte qu'ils prennent beaucoup de plaisir dans ce sport. »*
De fait, le RSOA a connu ses plus belles heures à partir des années 1960, jusqu'au milieu des années 1980. L'équipe féminine, dans laquelle jouait d'ailleurs Josette, a longtemps évolué en National 2 (l'ancienne 2e division nationale). Mais quelques places d'honneur plus tard, la « belle époque » a subitement pris fin. *« Si tout cela est désormais loin derrière »,* les souvenirs de l'ancienne leader restent intacts. Tout comme son engagement indéfectible au club. *« Cela fait 55 ans que ça dure et ça n'est pas prêt de s'arrêter »,* assure-t-elle. ■

EN SAVOIR PLUS

Le RSOA compte sept équipes masculines (U9, U11, U13, U15, U17, U20 et seniors) et, depuis septembre, une équipe féminine (U11). Les entraînements et les matches se déroulent au gymnase Pablo Neruda mercredi après-midi.
Adhésion au club : de 69 à 90 euros.
Contact : Josette Lubin – 01 40 11 74 04/06 68 63 99 00.

FOOTBALL

Le Red Star redémarre bien

Une qualification en Coupe de France après son succès (2-1) contre Arles-Avignon (Ligue 2) conjugué à une place sur le podium en championnat (National), l'année 2015 commence sous les meilleurs auspices pour le Red Star. *« La victoire acquise en Coupe face à une équipe supérieure à la nôtre sur le papier – en raison de la division qui nous sépare – est très encourageante pour la suite,* souligne Sébastien Robert, l'entraîneur des Vert et Blanc. *Cela valorise le club et permet à l'équipe d'emmagasiner de la confiance. »*
Rendez-vous vendredi 23 janvier à Bauer à 19h30 pour le 16e de finale de Coupe de France contre Marseille-Consolat, club de National également.
Le coach audonien n'en oublie pas pour autant l'objectif numéro 1 du Red Star : *« La montée (en Ligue 2), rien que la montée ! Malgré notre irrégularité* – 0-0 à Bauer contre Fréjus, le 9 janvier, ndlr –, *nous avons la chance de faire partie du groupe de tête, mais on sait qu'à la moindre incartade on peut chuter au classement. L'écart entre les équipes est très serré. »* ■



Si la Coupe de France est une aventure motivante, la priorité des Vert et Blanc reste le championnat (ici contre Strasbourg, en novembre).

Rugby
Les fêtes se poursuivent pour le RSOR
Pour son premier match de l'année, dimanche 11 janvier, le Red Star olympique rugby (RSOR) s'est brillamment imposé face à Goussainville Gonesse (36-5). Une victoire, la 7e en 10 rencontres cette saison, qui lui permet de conforter sa 3e place en Division d'honneur et de rester dans la roue de Cergy-Pontoise, 2e avec deux points d'avance.

Basket fauteuil
Saint-Ouen défait par le leader
Dure reprise pour le Saint-Ouen Handibasket, battu à domicile samedi 10 janvier par le leader Marseille (49-57). Dominés d'entrée de jeu, les locaux accusaient déjà 10 points de retard à la mi-temps. Les 28 points d'Abdelak El Hadaoui ont néanmoins permis aux Audoniens de limiter la casse face à la seule formation invaincue du championnat de Nationale B. Au classement, Saint-Ouen demeure 3e.

Judo
Belle fin d'année pour l'Usma
Si l'Usma judo a pour habitude de truster les titres dans les compétitions départementales et régionales, il se montre, ces derniers temps, tout aussi à son avantage lors d'épreuves nationales et internationales de premier plan. Ainsi, fin 2014, le club audonien a ramené une médaille d'or du tournoi international Label A de Harnes, par l'intermédiaire de Kévin Gégal (minimes), et une 3e place du trophée Adidas de Clermont-Ferrand grâce à Mariasse El Mehdi (cadets), grand espoir de l'Usma.

DERNIÈRE MINUTE

Le gala du RSOA boxe à l'Île-des-Vannes !
Cyrille Plomb, adjoint au maire délégué au Sport a décidé d'accueillir « au pied levé » le gala de boxe anglaise sur notre ville. Ainsi, la demi-finale et la finale du prix national pour le championnat de France auront lieu les samedi 24 et dimanche 25 janvier après-midi. Un senior et 3 cadets audoniens seront sur le ring ! Entrée gratuite.
La boxe anglaise revient à l'honneur sur notre ville.

PRATIQUE

■ CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE LE 9 FÉVRIER

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra lundi 9 février à 20 heures. Il est possible de suivre les débats sur place, dans la salle du conseil, ou sur Internet : ils sont diffusés en direct sur le site de la Ville, www.saint-ouen.fr
Ils sont ensuite accessibles en différé, toujours sur le site.

■ 27 JANVIER

L'HOLOCAUSTE COMMÉMORÉ

La Journée nationale de commémoration de l'Holocauste et des crimes contre l'humanité (70e édition) se tiendra mardi 27 janvier à 18h30 au Mémorial du square Marmottan, en présence du maire William Delannoy et des représentants de la communauté juive de la ville.

■ RECENSEMENT

UN ACTE CITOYEN... ET OBLIGATOIRE

Cette année, le recensement de la population se déroule du jeudi 15 janvier au samedi 21 février. Le recensement est un acte citoyen, obligatoire. Vous choisirez de le remplir sur Internet ou, plus classiquement, sur la feuille de logement ! Le nom de votre agent recenseur figure sur le courrier qui a été déposé dans votre boite aux lettres. Il doit présenter sa carte lors de sa visite.

En savoir plus
www.le-recensement-et-moi.fr

ÉTAT CIVIL (8 décembre - 10 janvier)

Naissances _ Kiliani Younes, Baradji Awa, Zambou Zoleko Liam Joe, Kivatila Zola Tiphène Marie, Ali Razak Ibourahima, Fleurane Kenia , Gouveia Maxime Louis Manuel , Bulut Süleymane Ahmet, Rosa Leila Fatima, Etondé Cantacuzene Louah Marie , Rednaoui Nael, Feucht Chris, Papin Lénie J, Miled Younes, Longue Alla Malike, Bouassida Nour, Janosevic Théodore, Mohand Kaci Bouchra, Aroumougame Rana, Moussa Mayla, Brikh Haroun Mohamed, Diatta Abdou, Guerfali Souad, Pomponne Eva Martine Grace, El Khattab Arij, Magbanua Jonah Marie, Baleh Enzo, Boudisseau Madeleine Iris Renée, Da Silva Samuel Leo, Berthelot Elisa Sarah Marie, Samadi Lina, Idoufkir Selyan Haris, Khamsi Joumana, Popovic Lara, Popovic Ana, Da Costa Ahmed Luân, Sissoko Abdel-Malik, Issa, Bellott Meyronne Jeanine Yamina, Towhid Ayaan Amin, Djae Siham, Imwonwa Wisdom Eghosa Osazuwa, Mégnent Hugo, Nloga Bayoi Paule Valérie Alvana, Hadj Amor Firas , Hibat Allah Hanae, Fetis Tremblais Gabriel Sylvain Augustin Marie, Hafsi Kaïs Kassim, Ranjith Premarajah Aakas, El Sabbagh Azzedine Mohamed, Sylla Ahmed, Benavides Cardona Santiago, Balossini Andrea Fabrice Jean, Claessens Guigue Camille Sakura, Boly Khadija, Kebir Mélissa Louise Célia , Gourvès Paul-Eloy Jean Arthur, Rahmani Neyla, Hassaine Alia, Alhafaouate Sérine, Fofana Issihak Amza, Penez Joseph, Morales Campos Dario Samuel Elliam, Medani Yanel, Tandeufeu Keyra-Kimberley Manuella Elizabeth Jeanine, Priso-Nséké Mouelle, Killian Maboan , Tripier Djibril, Kantorowicz Samuel Amos Francisco, Gouret Edwin Long Quân, Ghanmi Khalil, Favreau Etienne Fernand Oscar, Amine Khodja Abdelhamid, Borry Clara Noémie, Deschamps Lamidel Charlie Sandrine Pierrette, Toure Fatimatou Zahra Moussokoro, Talbi Idriss Younes Abdelali, Mazumder Tanisha Hawa, Basset Jude, Agoudjil Selma, Benaïssa Berdouk Naheila Yolande Djanet, Castillo Kéïs Djibril Samy, Ansaldi Rousseau Leo Maël, Skura Klaudia, Amras Ilias, Aichour Aylan.

Mariages _ Sabine Sahnoun et Karim Abdeslam, Génie-Jo Delblond et Ferdinand Kinvi Lawson, Ibtissame Harrat et Younes Sabour, Amira Khennassa et Sami Marouani, Wassila Ouadhour et Abdelkrim Touafek, Loubna Benamara et Redouane Ghimouz, Ivana Milosavljevic et Daniel Spasojevic, Jemilatou Samake et Timothé Firze, Autilinda Barbosa Varela et Guillaume Pinsard, Annick Alexandre et Claude Cadoux, Angelina Ludwig et Mohamed Hada.

Décès _ Clément Pierre Alexandre, Gaudin épouse Chevalier Anna Albertine, Goldstein Marie, Hamme Éric Georges, Restle Claude, Martins Benzinho Jose Fernandes, Baron Jean-Claude André Jacques, Lagarde Georgette Marcelle, Blandineau Constant Louis Joseph Marie, Lang Roger Maurice, Pouderoux Christiane Anna Baptistine, Goussot Jean, Tasimovicz Henry, Kowalczyk Mieczslaw, Uzan Youssef Ben Yamine, Fauvel épouse Houpert Jeanne Marguerite, Deze Georges Paul Marie Louis, Sautiere Daniel Robert, Daboussi Kamel, Meddah Abdelaziz, Fofana épouse Sawane Tiquida, Juric Elizabeta, Tubiana Joseph, Aichoun Yanis, Faraïno épouse Bernardo Jeanne, Nsimba-Tshifuikila -, De Sousa Pereira Joa Angelo, Rivoellant Dominique Charlotte, Bouakkazi Mohamed, Le Bras veuve Lefeuvre Francine Yvonne, Pambu Awa Patricia, Le Rossignol Lucienne Henriette Alexandrine, Szczycki David Herch, Milet veuve Leloup Paulette Georgette Renée, Mezin veuve Caprais Andrée Marie, Fardoux Daniel Robert, Buteri Pierre-Denis, Lebas veuve Robin Yvette Edmonde, Eder Jean Auguste Yves, Bahout veuve Fikri Tlaït, Cohen Albert, Courard veuve Millancourt Ginette Suzanne, Legendre épouse Basciano Nicole Marie Simonne, Marielle veuve Yvin Solange, Kilouli Mimoun, Ben Daamar Younes, Cassez veuve Boulanger Madeleine Omerine Jeanine

LA TRIBUNE DU GROUPE DE L' **opposition municipale**



Nous sommes tous Charlie

Le terrible massacre perpétré par des criminels dans les locaux de Charlie Hebdo mercredi 7 janvier nous a tous profondément bouleversés. Bien sûr nos pensées vont d'abord aux victimes, à leurs familles et à leurs proches. Rien ne peut excuser un tel acte de barbarie qui constitue, en outre, une atteinte très grave à la liberté d'expression, à la démocratie. Nous sommes solidaires et condamnons sans réserve ces crimes odieux. Nous mesurons aussi combien il est plus que jamais nécessaire de travailler à renouer du dialogue, à agir pour le vivre ensemble et à rejeter tout ce qui divise et stigmatise. Au-delà de la stupeur que suscite ce crime atroce, nous devons être vigilants pour éviter tous les amalgames que les extrémistes de tous bords ne manqueront pas d'utiliser pour attiser les divisions. L'immense majorité de nos concitoyens croyants, quelle que soit leur religion, vivent leur foi dans la paix et le respect des autres.

Saint-Ouen, riche de cette diversité culturelle et cultuelle, a toujours mis au premier rang de ses préoccupations la vie en commun. Des centaines de femmes et d'hommes, dans notre ville, font vivre au quotidien cet esprit de partage et de tolérance, par leur engagement dans le réseau associatif, leur travail de terrain dans les quartiers. C'est notre atout le plus précieux, préservons le comme la prunelle de nos yeux. Cette terrible tragédie et le choc qu'elle constitue nous encourage à rester unis pour défendre ces valeurs qui se tiennent au cœur même de la République : la liberté, la laicité, l'égalité et la fraternité.

Les élu-e-s du groupe Tous Unis pour Saint-Ouen « Tous unis pour Saint-Ouen »

Un droit d'expression encadré par la loi
L'article L.2121-27-1 du du Code général des collectivités territoriales dispose que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».

PERMANENCE DES ÉLUS

Toutes les permanences se déroulent en mairie, sur rendez-vous uniquement.
Par téléphone au 01 49 45 67 89, ou par courrier adressé à :
Mairie de Saint-Ouen, 7 place de la République 93400 Saint-Ouen.

Permanence du maire
Le maire reçoit les Audoniens tous les lundis après-midi et les agents de la Ville tous les jeudis matin, sur rendez-vous uniquement.

Permanence des élus

• Lias Kemache, 1er adjoint, conseiller communautaire Plaine Commune.
Délégations : administration générale, action sociale, politique de la ville, vie associative, citoyenneté, égalité hommes-femmes.
Jeudi de 18h à 20h

• Wahiba Zedouti, 2e adjointe, conseillère communautaire déléguée Plaine Commune
Délégations : finances et marchés publics.
Mercredi de 9h30 à 12h sur RDV.
Tél. : 01 49 45 66 33 ou 34

• Marina Venturini, 3e adjointe, conseillère communautaire Plaine Commune.
Délégations : santé, personnes âgées, handicap, anciens combattants.
Vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

• Cyrille Plomb, 4e adjoint,
Délégations : jeunesse, sport, vacances, nouvelles technologies.
Lundi de 14 h 30 à 16 h 30

• Brigitte Bachelier, 5e adjointe
Délégations : culture, Grand Parc, Puces, grands événements, relations internationales, cimetière, référent Plaine Commune pour le tourisme et la lecture publique.
Lundi de 14 h 30 à 16 h 30

• Francis Vary, 6e adjoint
Délégations : transports, parkings, énergie, intercommunalités, référent Plaine Commune pour la voirie, la propreté, l'environnement et les parcs et jardins.
Jeudi de 10h à 12h

• Karine Kousmann, 7e adjointe
Délégations : petite enfance, enfance, éducation.
Lundi de 9h à 12h

• Foudil Ait Chabane, 8e adjoint
Délégations : commerce, artisanat, cultes.
Lundi de 9 h 30 à 12 h 30

• Jean Fouquart, conseiller municipal délégué au logement.
Lundi de 16h à 18 h 30

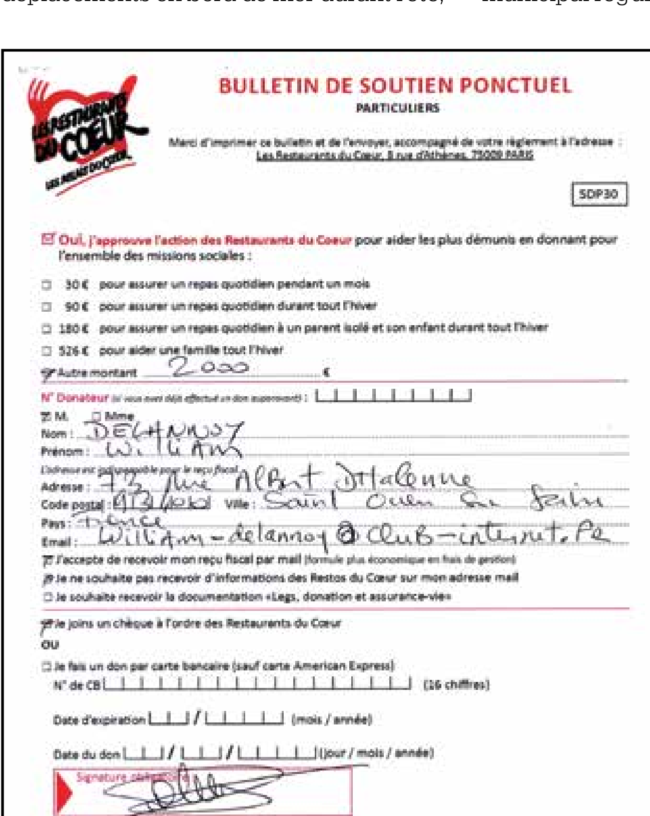
RESTOS DU CŒUR : CLORE UNE « FAUSSE » POLÉMIQUE

Quand la politique « sabote » le formidable travail des associations

Vous avez probablement lu ou entendu parler récemment de la « polémique » des Restos du cœur.
En cette période de début d'année, où la plupart d'entre nous sont au chaud, en famille, pendant que d'autres plus malheureux doivent affronter le froid et la solitude, l'instrumentalisation de la misère par les élus de l'opposition à la défaite amère m'est insupportable.
Je m'étais tu jusqu'à présent, pensant que l'intelligence et un certain sens de l'éthique prendraient le dessus, mais la mauvaise foi des élus de l'opposition lors du dernier conseil municipal, relayée par des medias en mal d'information pour alimenter le « feuilleton de l'hiver » sur le dos des plus démunis, m'amènent à m'adresser à vous pour rétablir quelques vérités.
Les Restos du cœur bénéficient d'un soutien indéfectible de la Ville qui ,rappelons-le, est la plus généreuse du département de Seine-Saint-Denis (voir encadrés).
Comme chaque année, la municipalité finance et met gratuitement à la disposition des associations qui le demandent des moyens de transport. Cela passe pour la plupart des associations par un dialogue sain et constructif avec les élus qui permet de planifier leurs besoins sur l'année, selon les contraintes budgétaires.
Lias Kemache, adjoint en charge des associations, a donc eu cette discussion, dès notre arrivée, avec Freddy Meyer, responsable de l'antenne Saint-Ouen des Restos du cœur. Freddy Meyer a préféré bénéficier d'autocars loués par la Ville pour des déplacements en bord de mer durant l'été, au détriment des camions pour l'acheminement des marchandises durant l'hiver. C'est son choix, nous l'avons respecté.
Les Restos du cœur sont ainsi organisés, que les ressources, y compris logistiques, de l'association sont mises en commun au niveau départemental, et que chaque antenne locale peut les solliciter à tout moment, notamment les camions.
Il n'y a donc pas de polémique.
Je vous laisse lire le courrier que nous avons reçu du responsable départemental des Restos du cœur qui s'étonne, comme moi, de cette manipulation assez médiocre, qui nous fait perdre à tous beaucoup de temps et d'énergie.
Je me suis engagé à faire un don de 2 000 euros aux Restos du cœur et j'ai demandé à Jacqueline Rouillon, conseillère générale de Seine-Saint-Denis et élue d'opposition, de faire de même. Mon chèque est parti, j'ose espérer pouvoir vous annoncer bientôt que celui de Jacqueline Rouillon aussi.
J'ai également proposé de mettre en relation les Restos du cœur avec notre prestataire pour la restauration scolaire, le Syrec, dont certains camions reviennent à vide de Villepinte où se trouve le siège départemental de l'association. La réunion est prévue dans quelques jours.
Ma conception de la démocratie est de laisser chacun libre de ses opinions en veillant à ce que l'information soit accessible à tous et transparente. Je vous invite donc à suivre les échanges du conseil municipal via le site internet de la Ville*, et à lire le journal municipal régulièrement.
Vous m'avez élu pour redresser la Ville, j'y consacre toute mon énergie, ainsi que mon équipe, et soyez assurés que ces tentatives de déstabilisation assez médiocres ne me feront pas dévier de l'objectif que je me suis fixé.

William Delannoy,
Maire de
Saint-Ouen-sur-Seine

Pour visualiser les extraits du conseil municipal où ce sujet a été évoqué : www.saint-ouen.fr/videotheque/videos-recentes/debats/


BULLETIN DE SOUTIEN PONCTUEL
PARTICULIERS

Merci d'imprimer ce bulletin et de l'envoyer, accompagné de votre règlement à l'adresse : Les Restaurants du Cœur, 8 rue d'Athènes, 75009 PARIS

SDP30

☑ Oui, j'approuve l'action des Restaurants du Cœur pour aider les plus démunis en donnant pour l'ensemble des missions sociales :

☐ 30 € pour assurer un repas quotidien pendant un mois
☐ 90 € pour assurer un repas quotidien durant tout l'hiver
☐ 180 € pour assurer un repas quotidien à un parent isolé et son enfant durant tout l'hiver
☐ 526 € pour aider une famille tout l'hiver
☑ Autre montant 2000 €

N° Donateur (si vous avez déjà effectué un don auparavant) :

☑ M. ☐ Mme
Nom : DELANNOY
Prénom : William
L'adresse est indispensable pour le reçu fiscal
Adresse : 43 rue Albert Dhalenne
Code postal : 93400 Ville : Saint Ouen sur Seine
Pays : France
Email : william-delannoy@club-internet.fr
☑ J'accepte de recevoir mon reçu fiscal par mail (formule plus économique en frais de gestion)
☑ Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail
☐ Je souhaite recevoir la documentation «Legs, donation et assurance-vie»

☑ Je joins un chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur
OU
☐ Je fais un don par carte bancaire (sauf carte American Express)
N° de CB (16 chiffres)
Date d'expiration / (mois / année)
Date du don / / (jour / mois / année)
Signature obligatoire



Mairie de SAINT-OUEN
Monsieur William DELANNOY
Maire
7, Place de la République
93400 SAINT-OUEN

Villepinte, le 27 novembre 2014

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier du 25 novembre 2014. Je vous confirme que la campagne d'hiver a démarré dans d'excellentes conditions à Saint-Ouen.

Nous avions comme je vous l'avais indiqué, pris nos dispositions depuis plusieurs semaines pour acheminer les marchandises de notre entrepôt de Villepinte aux Restos du Cœur de Saint-Ouen. Aussi, je n'ai pas compris la polémique orchestrée dans certains médias par des opposants de votre ville.

Les Restos du Cœur ont dans leur charte une indépendance totale vis-à-vis du politique et du religieux et ne peuvent s'associer en aucun cas à de telles actions qui ont pour seule conséquence une déstabilisation des plus démunis de votre ville.

D'autre part, comme je vous l'ai indiqué, les subventions accordées par les villes sont regroupées au Siège Départemental et servent aux frais de fonctionnement des centres.

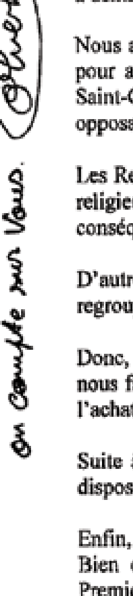
Donc, il suffit que le responsable du centre de Saint-Ouen lorsqu'il a un besoin quelconque, nous fasse une demande et après notre accord, il sera remboursé de ses dépenses. De ce fait, l'achat d'un sapin de Noël au moment des fêtes ne pose aucun problème.

Suite à la proposition que vous avez faite lors du dernier Conseil Municipal, nous serions disposés d'avoir un contact avec le SYREC pour voir quelles seraient leurs possibilités.

Enfin, je tenais à vous remercier de votre aide financière personnelle à notre Association. Bien entendu, je serais très heureux de vous accueillir personnellement ainsi que votre Premier Adjoint Monsieur Lias KEMACHE, et votre Directrice de Cabinet Madame Valérie BLANQUEFORT, dans notre centre de distribution de Saint-Ouen à une date à votre convenance.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Charles LASBAX
Président des Restos du Cœur
de la Seine St-Denis



Contribution 2014 de la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine à l'association les Restos du cœur

Subvention	6 000 €
Cars de la Ville	11 301 €
Prêt de salles municipales et personnel de la Ville	2 100 €
Organisation par la Ville de la « braderie » dont les recettes sont reversées aux Restos du cœur pour 1/3 (2/3 à d'autres associations) (+ 13 salles mises à disposition gratuitement par la Ville pour les inscriptions)	4 000 €
Mise à disposition de personnel et de matériel de la Ville lors des événements organisés par l'association	2 200 €
Mise à disposition annuelle d'un local de 170 m² appartenant à la Ville*	30 000 €
TOTAL	**55 601 €**

** en 2014, les travaux de rénovation de ce local, intégralement pris en charge par la Ville, se sont montés à 78 594 €.*

Subvention 2014 des villes de Seine-Saint-Denis, quelques points de comparaison

Aubervilliers (PCF)	0 €
Bobigny (UDI)	1 500 €
La Courneuve (PCF)	1 500 €
Noisy le Grand (PS) (les locaux ont été refacturés par la Ville pour un montant de 15 000 €)	20 000 €
Saint-Denis (PCF)	0 €
Stains (PCF)	3 000 €
Villepinte (UMP)	2 000 €
Tremblay-en-France (PCF) (la ville la plus riche du département)	1200 €



Meilleurs voeux 2015

Parce qu'il n'existe pas de résutats sans efforts, nous mettons tout en oeuvre pour que nos compétences soient à la hauteur de votre confiance.

Luc Boillot et l'ensemble des collaborateurs du **Groupe LBI** vous souhaitent une excellente année

Luc Boillot